

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La Municipalité de Val-des-Monts, conformément à son règlement concernant la gestion contractuelle et les règles de contrôle et de suivis budgétaires – Délégation à certains fonctionnaires – Pouvoir d'autoriser des dépenses, d'octroyer des contrats et d'engager du personnel, demande des soumissions pour les fournitures suivantes, à savoir :

« APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 25-11-03-033 – TRAVAUX DE STABILISATION DES
TALUS DU CHEMIN DES RAPIDES »

Les travaux incluent sommairement le déboisement, l'excavation, le remblai, la stabilisation et la restauration de la végétation des talus, ainsi que la réfection de la chaussée et l'installation de ponceaux.

Pour cette fourniture, les documents pertinents seront disponibles à compter du **lundi 10 novembre 2025**, de la façon suivante :

La Municipalité de Val-des-Monts procède à la vente de ses documents d'appel d'offres exclusivement sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les personnes et entreprises intéressées par le contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-SEAO ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web : www.seao.gouv.qc.ca. Les documents peuvent être obtenus moyennant le coût établi par le SEAO. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis ou indiqués dans les documents d'appel d'offres.

La Municipalité de Val-des-Monts recevra les soumissions jusqu'à 10 h, le **jeudi 27 novembre 2025**, sous enveloppe scellée, à son bureau sis au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9, et seront ouvertes vers 10 h 05 le même jour.

Les soumissions et tous les documents exigés aux documents d'appel d'offres, dont une garantie de soumission équivalente à 10% de la soumission, valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions, doivent être déposés, sous enveloppe scellée adressée à la Municipalité de Val-des-Monts. Le nom et l'offre de chacun des soumissionnaires sont déclarés à haute voix et le plus bas soumissionnaire n'est désigné qu'à titre provisoire, sous réserve de l'analyse de la conformité des soumissions et de la vérification des calculs des bordereaux.

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, veuillez contacter monsieur Paul Rodrigue Fomi, directeur du service des Finances, au 819 457-9400, poste 2317, ou par courriel à l'adresse : approvisionnement@val-des-monts.net.

La Municipalité de Val-des-Monts ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'encourt aucune responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Fait à Val-des-Monts ce SEPTIÈME jour du mois de novembre DEUX MILLE VINGT-CINQ.

La Directrice générale et
Greffière-trésorière,



Salima Hachachena